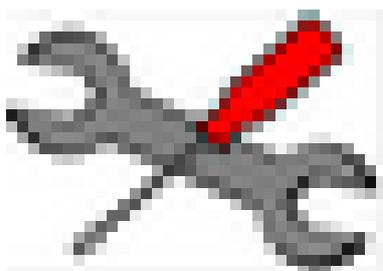


<https://tice42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article465>



Antivirus gratuit pour les écoles

- Faire la classe avec le numérique - Préparer sa classe - Maîtriser les logiciels -



Date de mise en ligne : mardi 12 octobre 2021

Copyright © TICE 42 - Tous droits réservés



[bloc_ombre]

<icone|nom=question|echelle=2> Problème :

Les PC de mon école ne sont pas protégés par un antivirus.

<icone|nom=thumbs-o-up|echelle=2> Solution :

Le ministère de l'éducation a établi un accord avec un éditeur d'antivirus : Trend Micro. Vous pouvez protéger les ordinateurs Windows de votre école gratuitement. Pour cela, merci de prendre contact avec l'ERUN de votre circonscription.

<icone|nom=exclamation|echelle=2> Cas particulier :

Les ordinateurs mis à disposition des écoles par Saint-Etienne métropole sont déjà équipés de cet antivirus.

[/bloc_ombre]